

Nantes, le 24 novembre 2009

communiqué de presse

Musée Dobrée : le jury classe 3 projets parmi les 5 proposés



Le Conseil général, qui a engagé un projet de rénovation et d'extension du musée départemental Dobrée, a réuni aujourd'hui le jury chargé d'analyser les offres remises par les 5 équipes admises à concourir. Le jury de concours a proposé de classer les projets de 3 équipes dans l'ordre suivant : Dominique Perrault (Paris), Kengo Kuma et Philippe Prost (Tokyo & Paris), Philippe-Charles Dubois & Associés (Paris).

Nouveau concept, nouveau projet scientifique et culturel, réhabilitation des bâtiments anciens, reconstruction, extension... Le Conseil général prévoit de **rénover intégralement Dobrée**, en un « musée d'archéologie et d'histoire de Loire-Atlantique ».

Objectifs : accroître son rayonnement ; en faire un outil scientifique et culturel moderne, accessible à tous et adapté aux technologies actuelles ; donner une nouvelle cohérence au site ; valoriser l'originalité de l'histoire et de la culture du territoire à travers l'archéologie et l'histoire régionale jusqu'à la fin du XVI^e siècle ; renforcer sa mission première de conservation de collections publiques.

Pour un tel projet, il a lancé, fin 2008, un concours de maîtrise d'œuvre à l'échelle internationale et retenu, en mars dernier, 5 équipes, parmi 131 candidatures : D. Perrault (Paris) ; P-C. Dubois & Associés (Paris), K. Kuma et P. Prost (Tokyo & Paris) ; LIN, F. Geipel & G. Andi (Berlin) ; J-M Ibos & M. Vitart (Paris) et L. Lagadec (Rennes).

Qualité du parti architectural, des réponses muséographiques et de l'insertion dans le site ; qualité des choix techniques d'exploitation et de maintenance des bâtiments, notamment au plan des performances énergétiques ; respect de l'enveloppe financière prévisionnelle (35 M€)... Sur ces critères, le jury a analysé les 5 offres et proposé un classement au président du Conseil général, représentant le pouvoir adjudicateur.

Réunis cet après-midi, le jury a proposé le classement suivant : 1) Dominique Perrault (Paris) ; 2) Kengo Kuma et Philippe Prost (Tokyo & Paris) ; 3) Philippe-Charles Dubois & Associés (Paris).

Le projet de Dominique Perrault a particulièrement retenu l'attention par son originalité : un vaste espace nouveau sous le jardin, la réutilisation partielle du bâtiment Voltaire entièrement rhabillé en pierre identique aux bâtiments historiques du site, et sans construction nouvelle sur le jardin.

Des discussions complémentaires vont maintenant être engagées en vue d'un choix définitif par le Conseil général.

Le jury est composé de :

6 conseillers généraux ; 5
personnalités qualifiées
(architectes) ; 4
personnalités
compétentes (notamment
des représentants du
Ministère de la culture, de
la Région des Pays de la
Loire et de la ville de
Nantes) ; plusieurs
membres à voix
consultative

Le projet de requalification du Musée départemental Dobrée en bref :

Son budget prévisionnel : 35 M €

Le programme d'aménagement, inscrit au cahier des charges

Il prévoit une augmentation de la surface d'exposition et d'accueil du musée Dobrée de près de 1 100 m², soit 7 500 m² (SU), et l'aménagement :

- **d'un pôle diffusion - médiation** (4 575 m² SU) pour l'accueil, les expositions, la médiation, l'auditorium, l'espace d'innovation et l'administration, **par la réhabilitation du manoir de la Touche et la construction de surfaces supplémentaires connectées au palais Dobrée, lui-même rénové.**
- **d'un pôle conservation - recherche** (2 979 m² SU) **pour** les collections en réserves, muséothèque, centre de documentation et de recherche, logistique, associations, **par la construction d'un nouveau bâtiment**, après déconstruction du bâtiment **Voltaire.**
- la requalification et le **réaménagement du jardin** ainsi que **l'accessibilité de la tour** ouest du palais

Les enjeux architecturaux et urbains inscrits au programme

L'ouverture sur la ville : créer des transitions entre le musée et son espace immédiat

La valorisation du patrimoine bâti, le palais Dobrée et le manoir de la Touche, deux bâtiments structurant et emblématiques du quartier, est exigée par le programme.

Un aménagement fonctionnel du site pour : améliorer les conditions de visite et de travail ; développer des services offerts à tous les publics (amateurs, chercheurs, étudiants, scolaires, familles...) ; améliorer la lisibilité des espaces et cheminements ouverts aux publics

La requalification du jardin qui doit rester un lieu ouvert à tous ; retrouver la cohérence paysagère et historique ; devenir le prolongement naturel de la visite du musée